

Service des transferts

Tél: 04 - 78 - 78 - 72 - 33 **Affaire suivie: G. FLECHE**Courriel: fleche@univ-lyon3.fr

CAPACITE en DROIT de 2^{ème} Année 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} année licence de droit

1^{ère}2^{ème} 3^{ème} année de licence science politique-droit 1^{ère} année de licence de droit-philosophie

Site Manufacture des Tabacs 6, cours Albert Thomas B.P. 8242 69355 Lyon Cedex 08

Ouverture du bureau

du lundi à jeudi (après -midi) 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi matin: 8 h 30 à 11 h 30

PROCEDURE D'ADMISSION (ARRIVEE) à l'Université JEAN MOULIN - LYON III

Le dossier (demande d'admission) est à télécharger sur le site de l'Université JEAN MOULIN LYON III (http://www.univ-lyon3.fr). faculté de droit – rubrique s'inscrire - .

Vous devez remplir votre numéro I.N.E ou. B.E.A. indispensable (sans ce numéro votre dossier ne sera pas traité).

- votre Etat civil, votre adresse,
- préciser l'intitulé exact du diplôme choisi, indiquer s'il s'agit de la capacité en droit (2^{ème} année) ou de la licence (1, 2 ou 3^{ème} année)

L'Université d'origine doit compléter *obligatoirement* le dossier d'admission avec **l'avis du Président d'Université de départ**. Ce dossier doit être également daté, signé, avec le cachet de votre établissement d'origine.

Il est à déposer à l'accueil de la faculté de droit - Manufacture des Tabacs ou à transmettre à l'adresse suivante : faculté de droit, service des transferts 6 cours Albert Thomas B.P.8242 – 69355 Lyon Cedex 08 - dès l'obtention des résultats et avant le 8 septembre 2011, délai de rigueur (cachet de la poste faisant foi).

Les dossiers reçus			seront traités avant le	
		Jusqu'au 21 juin 2011	05 juillet 2011	
Du 22 juin 2011		Au 30 juin 2011	20 juillet 2011	
Du 1 ^{er} juillet 2011		Au 15 juillet 2011	29 juillet 2011	
Dossiers reçus après				
le 15 juillet 2011	Se	Seront traités en septembre 2011 (sous réserve de capacité d'accueil)		

VOUS DEVEZ JOINDRE IMPERATIVEMENT A CE DOSSIER

- une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, etc...),
- une copie de vos relevés de notes (baccalauréat compris et diplômes universitaires)
- une enveloppe grand format (21 x 29,7 autocollante) libellée à vos nom et adresse affranchie au tarif en vigueur (pour un courrier de 100 g) et pour les D.O.M. T.O.M, renseignez vous au niveau local.
- *seulement pour les étudiants étrangers déclarant habiter en France : un justificatif de domicile au nom de l'intéressé (e)
- une attestation du niveau de français requis (TCF B2minimum, DALF C1 ou niveau équivalent)

NE SONT PAS CONCERNES par ce test, LES ETUDIANTS FRANCOPHONES ou AYANT OBTENU 30 ECTS dans une université française.

REMARQUE : les étudiants admis <u>par transfert</u> bénéficient de la validation des semestres acquis dans leur université d'origine. Les crédits correspondants leur sont attribués, En revanche les notes ne sont pas reprises.